



MAISON de COMPETENCES
— ∞ —

www.maisondecompetences.fr

Marie CARREAUD :
direction.agence304@gmail.com

04.71.46.51.69



Pourquoi cette Maison de Compétences ?

Il y a d'un côté des entreprises, souvent individuelles, qui portent une compétence : secrétariat ; comptabilité ; commercial(e); community manager ; web designer... Et il y a d'un autre côté des entreprises, souvent de plus grande taille, qui ont besoin ponctuellement de ces compétences.

A l'heure actuelle, dans ce cas de figure, les entreprises ont plusieurs possibilités :

- Chercher quelqu'un à temps non complet ;
- Utiliser un service d'emploi intérimaire ;
- Se passer de la compétence.

L'idée est d'offrir une 4^{ème} possibilité : **avoir accès à la compétence en prestation de services.**

La Maison de Compétences couvre plusieurs missions pour permettre cette **alternative** : héberger les compétences ; faire la mise en relation et proposer un **tiers-lieu** pour quiconque.

La Maison de Compétences se veut évolutive, moderne et **lieu de vie**, pluridisciplinaire.

La maison de compétences qu'est-ce que c'est dans les faits ?

- Un lieu de vie, avec la **possibilité de privatiser des espaces ou du matériel.**
- Un lieu de vie, un nouvel environnement avec des collègues, des partenaires, des idées.
- Des **valeurs** avec un projet **collaboratif** et innovant où chacun contribue dans l'esprit et l'envie qui est le sien.
- Un **réseau de mise en relation** de compétences et d'entreprises potentiellement en recherche de ces compétences.
- Des **soirées**, des **outils partagés** qui progressivement permettront une vitrine sur les activités de chacun.
- Un lieu géré par un **interlocuteur unique** : l'Agence 304 et **vivant sur la base du collaboratif** : Association EcoSystem.

Comment intégrer la Maison de Compétences pour les compétences ?

- Présentation du fonctionnement de la Maison de Compétences.
- Constitution du dossier + entretien pour établir les produits & besoins du futur utilisateur.
- Signature d'une **convention** avec tarif avec ou sans engagement.
- **Souscription** au réseau unique à l'entrée.
- **Cotisation forfaitaire** donnant accès illimité à tous les lieux et les services communs.
- Souscription complémentaire aux outils privatisables, le cas échéant.

Les pièces à fournir :

L'intégralité des pièces à fournir sera précisée lors de la constitution du dossier de postulation.

Pour autant, quelques pièces peuvent demander du temps pour être obtenues :

- Kbis original de la société de - de 3mois, ou toute autre preuve d'immatriculation pour les autres statuts professionnels ;
- Certificat d'assurance R.C. pro & multirisque bureau couvrant son accès aux Espaces.

Quels sont les services de la Maison de Compétences ?

- **Communauté** d'entrepreneurs pour rompre l'isolement, échanger et faire découvrir son métier ;
- **Animation** d'un tiers-lieu pour accueillir les compétences et les faire se rencontrer, **ateliers** de développement ;
- Mise en relation avec des entreprises aux besoins non pourvus.

La forme matérialisée de ce service, fait que votre souscription comprend :

- L'accès individuel et illimité au lieu (7j/7j - 24h/24h) sous vidéosurveillance ;
- Des services inhérents au tiers-lieu comme :
 - o 1 salle de réunion/formation sur réservation avec vidéoprojecteur (sans surcoût) ;
 - o 1 espace détente pour les Compétences au R+1 ;
 - o 1 point reprographie.
- Des services inhérents à la communauté de Compétences comme :
 - o La mise en relation et l'animation des lieux ;
 - o L'accueil partagé ;
 - o La communication communautaire & l'identification personnalisée pour chaque compétence hébergée
- Un lieu de travail, réflexion, réception, émulation au choix :
 - o Espaces privatisables
 - o Open-space
 - o Espace bien-être

Quels sont les espaces ?

COMMUNS

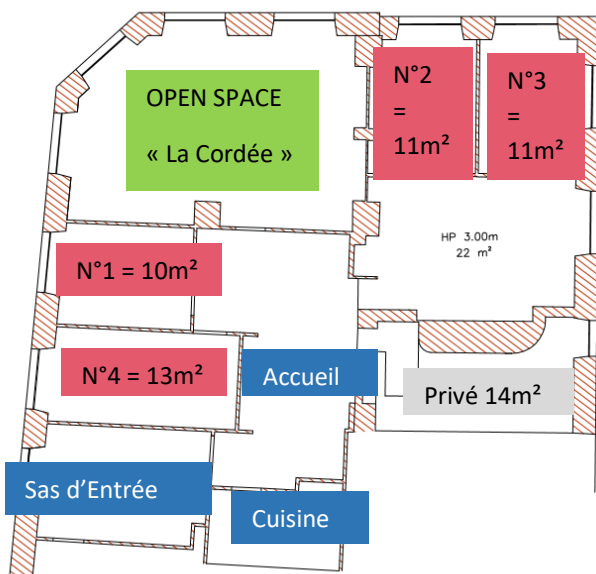
Espaces Collaboratifs

Espaces Privatisables



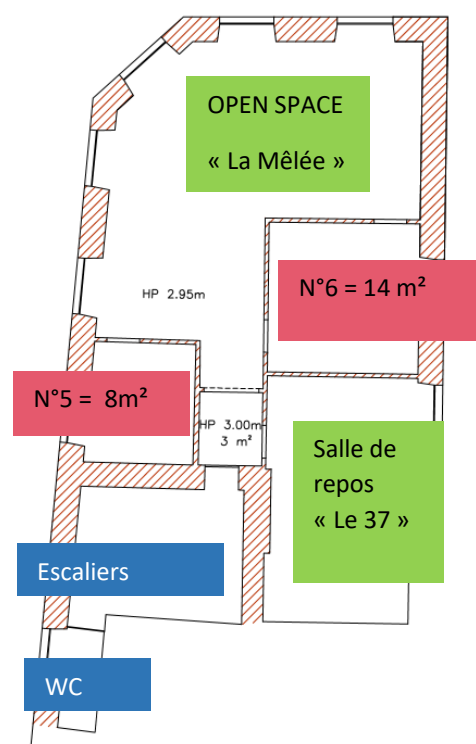
Nord selon cadastre

Rez de chaussée



Nord selon cadastre

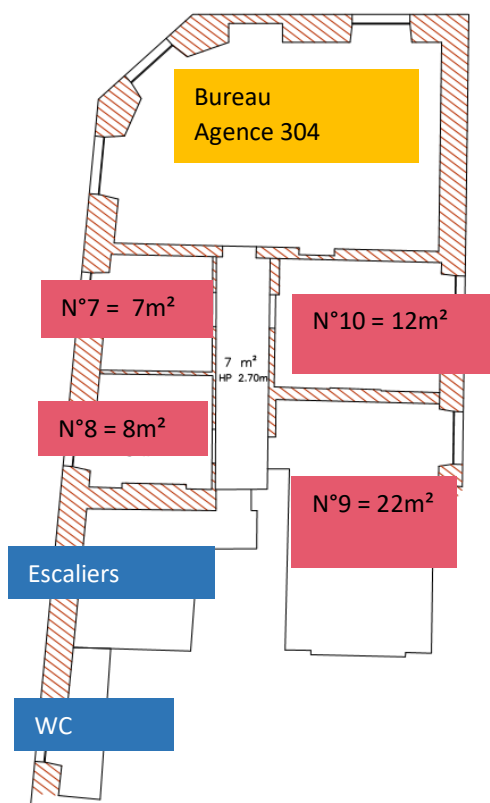
1er ETAGE





Nord selon cadastre

2eme ETAGE



PRESTATION d'ENTREE	MONTANT
<ul style="list-style-type: none"> - Entretien pour établissement du profil des services proposés - Fiche métier pour transmission aux demandeurs - Intégration à l'annuaire des compétences - Signalétique sur site & dépôt brochures au point d'info 	150 € H.T. / à l'entrée (UNE SEULE FOIS)

PRESTATION MAISON de COMPETENCES	MONTANT
<ul style="list-style-type: none"> - Accueil, standard & service courrier commun - Événementiel pour mise en relation entrepreneurs & entreprises - Communication collective & individuelle - Entretien du réseau de compétences et de sa visibilité - Accès internet illimité - Accès à un lieu de vie (cafétéria, épicerie, salon...) - Accès à une salle de réunion équipée d'un vidéoprojecteur - Accès à un lieu de travail (open space, atelier d'arts) 	100 € H.T. / mois

PRESTATIONS EN PLUS possibles :

Prestation de PRIVATISATION	Montant	Prestation de PRIVATISATION	Montant
Espace n°1 RDC (10m ²)	120 €	Espace n°5 1 ^{er} étage (14m ²)	170 €
Espace n°2 RDC (11m ²)	140 €	Espace n°7 2 ^{ème} étage (7m ²)	70 €
Espace n°3 RDC (11m ²)	140 €	Espace n°8 2 ^{ème} étage (8m ²)	80 €
Espace n°4 RDC (13m ²)	140 €	Espace n°10 2 ^{ème} étage (22m ²)	260 €
Espace n°4 1 ^{er} étage (8m ²)	80 €	Espace n°9 2 ^{ème} étage (12m ²)	145 €

Important : Tous les tarifs sont des prestations en B2B et sont donc exprimés en H.T.

Les charges incluses correspondent aux différentes taxes -dont celle sur les ordures ménagères- et à l'entretien des communs. Les dépenses en énergies seront transmises aux utilisateurs à échéance, des simulations sont en cours de réalisation par les fournisseurs d'énergie.

Le « P'tit Free »	MONTANT
Entrée en tant que freelance de la MDC <ul style="list-style-type: none"> - Accès à toutes les prestations pour les compétences hors immobilières 	30€ / mois

Quelles sont les prochaines étapes ?

J'ai connaissance du projet. Il répond à mes besoins et maintenant ?

J 1	J+20	J+40	Dès J+41
Dépôt des candidatures	Réponse aux candidatures	Entretiens d'installation	Premières installations

1. Dépôt de candidature

Je remplis le formulaire « marque de confiance ». Je réunis les documents attendus & les transmets par courrier.

2. Réponse

A réception de l'intégralité des éléments, je reçois une réponse, dans un délai de 20 jours, qui me permet d'enclencher ma procédure de préavis le cas échéant ou d'organiser mon installation.

3. Entretien

Le jour de l'entretien, je suis préparé en ayant réfléchi à une liste claire de prestations sur laquelle je souhaite être positionné(e). Je transmets en version dématérialisée tous mes supports de communication. J'accepte d'être pris en photo pour pouvoir communiquer dès cette date sur mon intégration du réseau de Compétences afin d'enclencher la communication individuelle prévue.

4. Installation

Le jour de mon installation, je me présente au desk de la Maison de Compétences afin d'être enregistré(e) et de pouvoir lancer la 2^{ème} phase de communication. Je transmets un stock de documents pour le point d'info.

Les entreprises aux besoins non pourvus peuvent présenter leurs demandes et intégrer le réseau au fil de l'eau. Leurs dossiers seront traités dans un délai de 10 jours.

RECAPITULATIF :



Le petit FREE

- L'essentiel de la Maison de Compétences SANS accès au lieu.
- L'intégration du réseau et la com, les collègues et les ateliers.
- Une bonne façon de commencer.
- 30€ H.T./mois



Compétences

- La Maison de Compétences AVEC accès au lieu.
- Accès 24h/24h, 7j/7j avec tous les services du lieu à volonté.
- Pour les entrepreneurs nomades et à l'emploi du temps variable.
- + tous les services.
- 100€ H.T./mois



Compétences+Bureau

- Tous les services de la Maison de Compétences + un lieu rien qu'à vous.
- Bâtiment sous vidéo-surveillance, adresse postale.
- Et priorité sur toutes les réservations de salles.
- 100 € H.T./mois + local

Quels sont les engagements de chacun ?

Les gestionnaires de la Maison de Compétences s'engagent à déployer toutes leurs ressources et savoir-faire pour tendre à l'objectif de rapprocher les entrepreneurs aux compétences spécifiques des entreprises aux besoins non pourvus. Les gestionnaires de la Maison de Compétences l'animent, entretiennent l'esprit de collaboration & visent la mutualisation (proposition d'outils instaurant des notions de comité d'entreprises, mutualisation des achats, etc.). Les gestionnaires de la Maison de Compétences s'engagent à ne favoriser aucun utilisateur de la Maison de Compétences plutôt qu'un autre, compte-tenu du fait qu'ils ont eux-mêmes sélectionnés ceux qui en feraient partie ou non.

Les utilisateurs de la Maison de Compétences s'ils sont :

- Compétences : s'engagent à penser collaboratif, à fournir les éléments attendus pour le maintien du réseau et sa visibilité, à régler les prestations financières qu'ils contractent, à utiliser le tiers-lieux de manière raisonnable, raisonnée et respectueuse des co-utilisateurs.
- Entreprises aux besoins non pourvus : s'engagent à fournir des éléments précis quant à ses besoins, à passer par la Maison de Compétences lorsqu'ils identifient une ressource utile à leur développement, à contribuer en cela à la réussite du réseau.

Si une même entreprise a les deux profils, elle est exonérée des charges d'accès à l'annuaire (150€/an). Une convention sera signée entre les utilisateurs de la Maison de Compétences et les gestionnaires. Elle intégrera toutes les dimensions attendues (accès, éthique, informatique & libertés, assurances...).

Formulaire MARQUE de CONFIANCE

J'ai pris connaissance des éléments constitutifs de la Maison de Compétences comme ils m'ont été présentés en date du .../.../... & j'ai remis un exemplaire signé et daté des différents feuillets constitutifs du dossier en question.

Je suis intéressé(e) par la Maison de Compétences et souhaite pouvoir l'intégrer au .../.../...

Nom de mon entreprise :

Forme Juridique :

Nom du gérant ou responsable identifié :

Adresse actuelle :

Aurais-je besoin d'utiliser la Maison de Compétences comme adresse postale ? OUI NON

J'ai intégré que la procédure d'installation engendrait des frais de 150€ H.T. de manière unique et à l'entrée de procédure.

J'ai intégré que la souscription m'engageait pour 12 mois à hauteur de 100 €/mois H.T. (ce montant est majoré de 25% pour une version sans engagement).

Je souhaite pouvoir avoir à disposition l'espace suivant :

J'ai bien noté que j'ai un délai de rétractation quant à cet engagement, délai de 20 jours, soit la date de confirmation ou infirmation de l'acceptation de ma candidature à la Maison de Compétences.

Date :

Signature :